



## Sommaire

### ACTUALITÉS

p 2

### DOSSIER: LE RÉSEAU DEPHY

p 4

### AGENDA

p 7

### FORMATIONS CONTACTS

p 8

## Édito



### Le bon choix

Un paysan souhaitant changer de production ou évoluer sur son choix de départ contacte la Chambre, les agents le conseillent, l'accompagnent et lui permettent les meilleurs choix et décisions. **La volonté des élus est que cet accompagnement se fasse sur la durée de l'activité de l'agriculteur.**

Parmi nos missions :

- Organiser des journées techniques comme celles concernant les nouvelles pratiques agricoles pour vous permettre de choisir et de mieux rentabiliser vos productions et votre travail.
- Aller sur le terrain avec l'Administration quand les calamités frappent certains d'entre nous et constater les dégâts.
- Interpeller avec efficacité, nos élus de la nation, sur les problèmes de nos AOP lorsqu'elles sont mises en danger par un projet de loi ne tenant pas compte des spécificités de chacune d'entre elles
- Vous aider dans vos demandes de remboursement de la TIC qui se fait désormais par internet (CHORUS). Ne l'oubliez pas vu le prix des carburants !

Je remercie tous les lecteurs ayant répondu à l'enquête sur les nuisibles jointe au précédent journal. Ces retours vont nous permettre de peser dans la décision de

l'Etat de garder certaines espèces nuisibles comme par exemple le blaireau.

La Chambre a été choisie par APRR pour la mise en place des compensations collectives agricoles suite à l'aménagement de l'A75. La CDPENAF et APRR ont acté notre choix dans la mise en place de stations météo connectées sur une grande partie du département, apportant un service à l'ensemble des agriculteurs. Des réunions terrain seront organisées à la rentrée.

Je tiens à féliciter les techniciens de la Chambre associés à la Safer pour le rendu de l'étude du diagnostic agricole et foncier commandée par la Communauté d'Agglomération Riom Limagne Volcans. Je remercie les élus de la Communauté d'Agglomération de nous avoir fait confiance.

Le travail de tous les élus depuis le début de notre mandat, toujours aussi présents sur le terrain, nous a permis d'être réactifs et acteurs sur les compétences de la Chambre et de la gérer avec efficacité.

Je souhaite à tous les paysans une bonne récolte et pour ceux qui le peuvent de bonnes vacances, et surtout un bon été.

Philippe BOYER  
Vice-Président de la Chambre d'agriculture

## PH3 - Info de dernière minute

Suite à notre intervention, la DRAAF nous communique qu'il est possible, à titre exceptionnel, d'utiliser le PH3 pour lutter contre la taupe dans le cadre des parcelles engagées en MAEC.

## Vers des pratiques culturales agroécologiques

**180 personnes ont participé à la journée Innov'Action organisée par la Chambre d'agriculture le 12 juin dernier à Plauzat.**

Cette journée technique sur l'agroécologie a eu lieu à l'EARL JALLUT en partenariat avec le SMVVA\* et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.



**Sébastien GARDETTE, président de la Chambre d'agriculture, a introduit cette journée :**

« *L'agroécologie c'est l'agronomie au service de l'économie !*

*C'est valoriser les ressources naturelles pour produire plus et mieux, tout en maintenant et préservant la fertilité du sol qui devient un enjeu prépondérant. L'agroécologie est au cœur du programme d'actions de la Chambre d'agriculture, c'est un des moteurs qui anime le développement agricole aujourd'hui. Je remercie Bruno JALLUT de nous accueillir sur sa ferme. Quand on porte des messages et des dynamiques c'est important de les illustrer sur le terrain pour apporter des pistes de réflexion et des réponses aux agriculteurs qui se posent beaucoup de questions pour faire évoluer leur système agronomiquement et économiquement. »*

**La fertilité du sol était donc au cœur des échanges de la matinée** avec les témoignages de Bruno JALLUT et de Frédéric THOMAS, agriculteur en Sologne et directeur de la revue TCS (Techniques Culturelles Simplifiées), expert de l'agriculture de conservation ainsi que du groupe sol de Limagrain. L'après-midi, les participants ont pu apprécier les ateliers techniques sur le rôle et la conduite d'une haie par Stéphane HEKIMIAN (Mission Haies Auvergne), le strip-till, expliqué par Charles-Henri LAYAT (conseiller machinisme à la FD CUMA 63), des questions concrètes sur l'agriculture de conservation, avec Frédéric THOMAS et la visite du bâtiment PVE, guidée par Alexis Busserolle, conseiller à la Chambre d'agriculture.

**INNOV'ACTION**

### L'agriculture de conservation pour améliorer le potentiel des sols



**Bruno JALLUT** cultive près de 350 hectares à Plauzat, dans le sud de la Limagne. 50 % de ses terres se situent sur des coteaux plus ou moins acci-

**dentés : blé, orge, vigne, colza et le reste en plaine : betterave sucrière, maïs semence et tournesol.**

Pour protéger et enrichir son sol et atténuer l'érosion hydrique dans les coteaux, il a opté pour l'agriculture de conservation : mise en place de dérobées (sarrasin, lentille), allongement du cycle des rotations, couverts végétaux, semis-direct... « *Mes objectifs en matière d'agroécologie sont de conserver une rentabilité économique, de maîtriser mes intrants, de préserver et valoriser mes sols et d'améliorer les conditions de travail sur l'exploitation. »*

**Produire mieux, durablement et économiquement c'est aussi ce qu'à entrepris Frédéric THOMAS.**



Il cultive des terres sableuses hydromorphes à faible potentiel, dans le Loir-et-Cher. Lors de cette journée Innov'Action, **il est revenu sur 20 ans d'agriculture de conservation au cours desquels il a remis l'agronomie au centre de ses préoccupations.** En associant la mise en place de couverts végétaux, le semis-direct, la conception de nouvelles rotations de cultures, il a réussi à améliorer ses sols avec une RFU (réserve facilement utilisable) multipliée par 5 et des rendements 10 à 30 % supérieurs à ceux de ses voisins.

« *On a même réintroduit l'élevage sur notre exploitation car les couverts végétaux sont une source de fourrages partagée entre les vers de terre, les moutons et les vaches ! Cela a permis de développer un équilibre agronomique, un intérêt économique et davantage de résilience sur l'exploitation. »*

### L'implantation de haies pour limiter l'érosion éolienne et favoriser la biodiversité

En 2016, pour limiter l'érosion éolienne en plaine, Bruno JALLUT a débuté la plantation de 3 600 mètres de haies autour de ses parcelles. Les haies protègent de 15 à 20 fois leur hauteur.



Elles jouent également un rôle majeur pour la protection des cultures et la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires « *Si une haie est bien conduite en hauteur et avec plusieurs types d'essences, elle devient un HLM à biodiversité permettant d'abriter plusieurs espèces d'auxiliaires de cultures pour lutter contre les ravageurs* » explique Bruno JALLUT.

### Le Phytobac, pour recycler les eaux usées

En 2014, grâce au Plan Végétal pour l'Environnement, Bruno JALLUT a fait construire un bâtiment pour mieux gérer les effluents phytosanitaires et améliorer les conditions de travail sur l'exploitation via davantage de confort et de sécurité pour lui et ses salariés.



Le Phytobac est un procédé de récupération et de dégradation des effluents phytosanitaires : eau de lavage, de rinçage (pulvérisateurs, tracteurs, bidons, ...), eau accidentelle (local phyto), basé sur le pouvoir épurateur d'un sol reconstitué, actif biologiquement.

\*SMVVA : Syndicat mixte de la Vallée de la Veyre et de l'Auzon



## Saint-Nectaire fermier

### La Chambre d'agriculture mobilise les parlementaires

À l'initiative du président GARDETTE, en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Cantal et l'Interprofession du Saint-Nectaire, une rencontre a eu lieu avec Laurence VICHNIEVSKY, députée et Jean-Marc BOYER, sénateur, au GAEC de la Fontanette, chez M. et Mme COUGOUL.



L'objectif était d'apporter aux élus les arguments pour défendre un amendement qui doit sécuriser le droit d'appeler « *fromage fermier* » un fromage produit à la ferme mais affiné à l'extérieur.

En effet depuis une décision du conseil d'État en 2015, l'usage du terme "*fermier*" lorsque le fromage est affiné à l'extérieur de la ferme a été fragilisé réglementairement. L'utilisation de cette mention lorsque le fromage est affiné hors de l'exploitation n'est plus précisée dans aucun texte réglementaire, seule une note établie par le Comité national des appellations d'origines laitières en concertation avec les services de l'État « permet » cet usage.

L'enjeu est de taille pour la filière Saint-Nectaire où plus de 80 % des fromages sont affinés par un affineur. L'ensemble des sénateurs et députés du Cantal et du Puy-de-Dôme ont été interpellés et sensibilisés à cet enjeu.

Mme VICHNIEVSKY et M. BOYER ont tous deux affirmés leur soutien à la démarche, Mme VICHNIEVSKY ayant d'ores et déjà déposé un amendement en ce sens à l'Assemblée Nationale.

## Aides animales bovines 2015 et 2016

### Communiqué de la DDT

Les lettres de fin d'instruction des aides animales bovines (allaitantes et laitières) 2015 et 2016 ont été mises en ligne par la DDT du Puy-de-Dôme.

Ces courriers et le détail des éléments récapitulatifs sont disponibles sur Télépac [www.telepac.agriculture.gouv.fr](http://www.telepac.agriculture.gouv.fr)

Onglet "Mes données et documents" / Courriers.

En cas de contestation, l'exploitant dispose d'un délai de 10 jours à compter de la réception de la lettre de fin d'instruction pour formuler ses observations écrites.

i DDT : 04 73 42 14 06

## Calamités agricoles

### Une enquête de terrain a été effectuée par la Chambre et la DDT.

De forts cumuls de pluie accompagnés d'orages de grêle localisés ont entraînés des inondations et dégâts sur prairies, essentiellement sur le secteur du Chambon-sur-Lac, le Vallebeix et Murol.

Suite à une réunion entre les maires des communes concernées et le sous-préfet d'Issoire, une enquête de terrain a été menée par la DDT (Caroline ALVAREZ) et la Chambre d'agriculture (Philippe BOYER et Géraldine DUPIC) le 20 juin dernier.

Les agriculteurs touchés peuvent faire une déclaration de perte en remplissant le document cerfa n°13681\*03 procédure des calamités agricoles.

([www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa\\_13681.do](http://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_13681.do)) à retourner à la Chambre d'agriculture - Bureau de Besse - Route des Fraux - 63610 BESSE.

Nous transmettrons ensuite les dossiers à la DDT.

Ces démarches sont importantes pour recenser et évaluer les pertes mais nous n'avons aucune garantie d'une potentielle reconnaissance de calamités et donc d'indemnisations pour les agriculteurs touchés.

i Territoire ACS : 04 73 79 58 72

## VIE DE LA CHAMBRE

Cécile MEALLET rejoint l'équipe des conseillers d'entreprise à la Chambre d'agriculture.

Elle remplace Franck COULAUD sur le territoire Limagnes.



i Pour la contacter :  
04 73 44 45 27 / 06 30 00 29 79



## ZOOM SUR les références

Résultats issus du suivi des fermes en agriculture biologique du réseau AB Massif Central (conjoncture 2016).

**144 000 LITRES**

C'est la quantité de lait produite par Unité de Main d'œuvre.

**459 € / 1000 L**

C'est le prix moyen du lait.

**6000 LITRES**

C'est la production de lait par vache.

**200 g**

C'est la quantité de concentré consommé pour produire 1 litre de lait.

**34 000 € / AN**

C'est le revenu annuel disponible par UMO, soit une rémunération de 1,5 SMIC / UMO.

# LE RÉSEAU DEPHY ÊTRE ACCOMPAGNÉ POUR RÉDUIRE L'USAGE DES PRODUITS PHYTO



« Notre métier d'agriculteur devient de plus en plus complexe c'est pour cela que chaque jour nous devons avoir l'œil sur les évolutions et les marges de manœuvre au sein de nos fermes et de notre environnement.

L'accompagnement des paysans est un maillon essentiel à la réussite et l'évolution des fermes. Votre Chambre d'agriculture est fortement mobilisée afin de mettre en condition et de rapprocher les acteurs impliqués pour l'action et l'innovation dans des dynamiques d'avenir.

Le réseau DEPHY est un des maillons de concertation, de partages et de retour d'expériences au service des agriculteurs. Les travaux et l'analyse du parcours des fermes engagées dans le réseau nous apporte des réponses nouvelles et nous permet de passer de l'intention à l'action. »

**Claude VOISIN**, vice-président de la Chambre d'agriculture et responsable du pôle productions

*Nous tenons à remercier les agriculteurs engagés dans le réseau DEPHY pour leur collaboration au service de TOUS.*

Le réseau DEPHY FERME France regroupe **3 060 agriculteurs** engagés volontairement dans la réduction des produits phytosanitaires. Il constitue une action phare du plan Ecophyto, qui vise à réduire l'utilisation des pesticides de 50 % à l'horizon 2025, tout en maintenant une agriculture économiquement performante. Le réseau Dephy regroupe l'ensemble des filières végétales françaises.

Sous l'impulsion de la Chambre d'agriculture, un groupe de céréaliers s'est constitué en 2010 dans le Puy-de-Dôme.



DEPHY est une action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère chargé de l'Environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

## Le groupe Dephy Limagne

**10 agriculteurs**  
engagés dans la  
réduction des phytos

Les agriculteurs du groupe Dephy Limagne réfléchissent à la réduction et à l'amélioration de l'utilisation des produits phytosanitaires dans des rotations constituées initialement de cultures à haute valeur ajoutée comme le blé améliorant, les betteraves sucrières ou le maïs semences.

Avec l'allongement de la rotation, levier agronomique de réduction des produits phytos, d'autres productions comme la lentille, l'avoine, la féverole, le soja sont intégrées dans les systèmes de culture.

Leur objectif est d'évaluer leurs rotations en termes d'usage de phytos et de rentabilité.

Un autre axe de travail est d'étudier l'interaction entre leurs pratiques et la fertilité biologique des sols.

Chaque agriculteur s'est fixé un objectif de réduction des phytos

### L'indice de Fréquence de Traitement



**IFT**

L'IFT est un indicateur qui rend compte du nombre de traitements à dose homologuée appliqués par hectare pendant une campagne culturale. On distingue l'IFT herbicides (IFT H) et l'IFT hors herbicides (IFT HH).

La comparaison de l'IFT sur l'exploitation avec l'IFT de référence de sa région permet de situer ses pratiques et d'identifier les progrès possibles

L'IFT régional de référence pour les grandes cultures en Auvergne est de **3,8**

*Attention cet IFT calculé au niveau régional n'est pas toujours très représentatif des situations rencontrées localement.*

sur sa ferme à atteindre d'ici 2020. En moyenne, le groupe souhaite réduire de 32 % son utilisation de produits phytosanitaires, pour atteindre chacun un **Indice de Fréquence de Traitement (IFT)** inférieur de 20 % à 50 % à la référence régionale.

## Quels leviers pour réduire les phytos ?

Pour arriver à atteindre ce niveau d'utilisation de produits phytosanitaires, c'est une combinaison de leviers qui est actionnée par chacun des agriculteurs.

## Évolution des IFT sur chaque exploitation du réseau

Les exploitations n°1 à 9 dans l'histogramme ci-contre sont présentes dans le réseau depuis sa constitution en 2010. L'exploitation n°10 est entrée en 2016 dans le groupe.

## À retenir :

➤ La majorité des agriculteurs ont une consommation de produits phytosanitaires inférieure à la référence régionale.

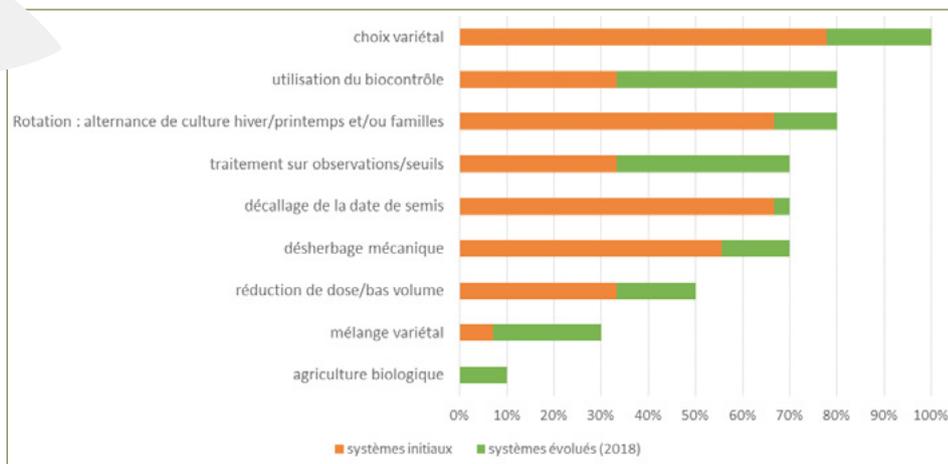
Leur IFT est en moyenne à 80 % de l'IFT régional (3,04 pour un IFT régional à 3,8) avec pourtant des productions fortement consommatrices en produits phytosanitaires : maïs semence, betteraves, pommes de terre.

3 agriculteurs ont atteint un IFT inférieur à 70 % de la référence régionale (IFT à 2,66) et un agriculteur a converti son exploitation à l'agriculture biologique en 2016 (exploitation n°9).

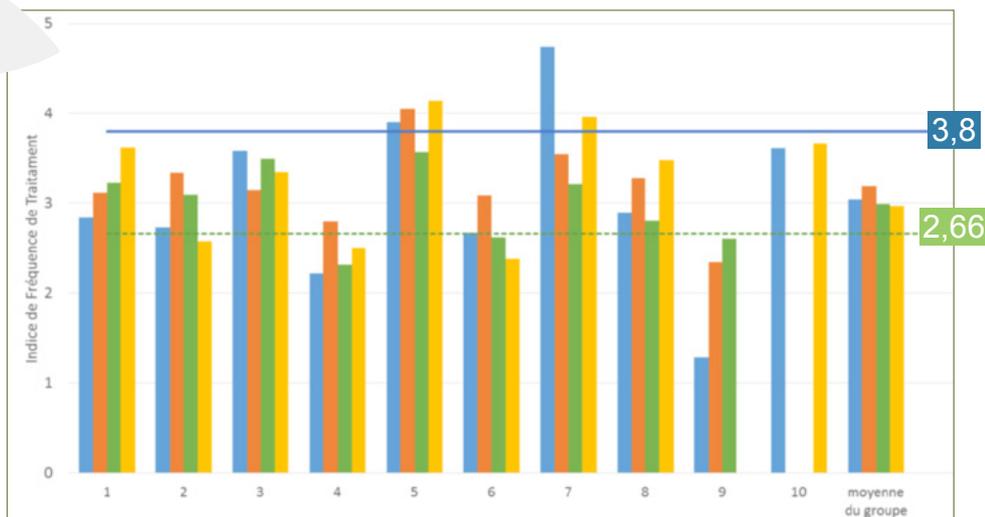
➤ La consommation de produits phytosanitaires est très fortement liée aux conditions climatiques annuelles qui peuvent favoriser le développement de bio-agresseurs : maladies, insectes ou flore adventices. Cela se traduit par des variations annuelles d'IFT parfois importantes.

➤ Par ailleurs, certains leviers agronomiques, tel que l'allongement de la rotation ont un effet à long terme qui ne s'observe pas encore aujourd'hui.

## Les principaux leviers agronomiques mobilisés au sein du groupe



## Évolution des IFT des exploitations du groupe DEPHY Limagne



- Point 0
- Moyenne 2010-2011-2012
- Moyenne 2013-2014-2015
- Moyenne 2016-2017

**3,8** IFT de référence régional

**2,66** 70 % de l'IFT de référence régional



## Le regard de l'ingénieur réseau

### Marine MASSON

Conseillère agronomie à la Chambre d'agriculture Animatrice réseau DEPHY 63

*2 leviers ont une réelle efficacité dans la réduction de phyto à l'échelle de l'exploitation : la rotation et l'observation des cultures pour réaliser des interventions justifiées et efficaces. Pour les autres leviers agronomiques, il n'existe pas de recette miracle, chacun doit chercher à actionner ceux qui sont adaptés à son contexte*

*et à ses objectifs de production. C'est une combinaison de plusieurs facteurs actionnés par chacun des agriculteurs qui leur permet d'arriver à ce niveau d'utilisation de produits phytosanitaires.*

*Pour les agriculteurs, l'échange et le partage d'expériences au sein du groupe est l'un des principaux attraits.*

## L'accompagnement au sein du réseau DEPHY

Différentes actions collectives d'échanges ont été menées par le groupe : tours de parcelles chez les agriculteurs du groupe, co-conception d'itinéraires techniques, visites d'exploitation...

En plus de tests réalisés par chacun sur son exploitation, des essais sur le thème du **désherbage mixte du maïs**, du **choix variétal blé** ou de **l'utilisation de mélanges variétaux de blé** ont permis d'apporter des solutions à certaines problématiques.

Des formations sur la fertilité du sol ou la biodiversité fonctionnelle ont également été organisées.

Et depuis 2018, le groupe met en place des protocoles de l'Observatoire Agricole de la Biodiversité.

### Témoignage

#### Jean QUINET

EARL Mont-Buron  
Luzillat

Associés depuis 2 ans, Jean QUINET et Quentin MAROFIN exploitent 163 ha de grandes cultures : maïs grain et semences, blé, tournesol, orge.



Visite d'une exploitation Dephy 2017 - Saint-Rémy-de-Chagnat

#### Jean est membre du réseau DEPHY 63 depuis 2010.

L'exploitation est économe en produits phyto, avec un IFT à 60 % de la référence régionale.

#### Qu'est-ce qui vous a motivé à rejoindre le groupe Dephy ?

*J'ai toujours eu des pratiques économes en phytos. J'étais intéressé par les apports, les échanges avec les autres agriculteurs du groupe pour faire évoluer mon système. Je voudrais aussi montrer que nous avons des pratiques raisonnées.*

#### Quels leviers utilisez-vous pour réduire les phytos ?

*Nous utilisons une combinaison de leviers. Pour nous, les observations sont indispensables avant toutes interventions, qu'elles soient herbicides, insecticides ou fongicides.*

*Les traitements phyto sur notre exploitation font suite à ce que nous observons. Les interventions sont spécifiques*

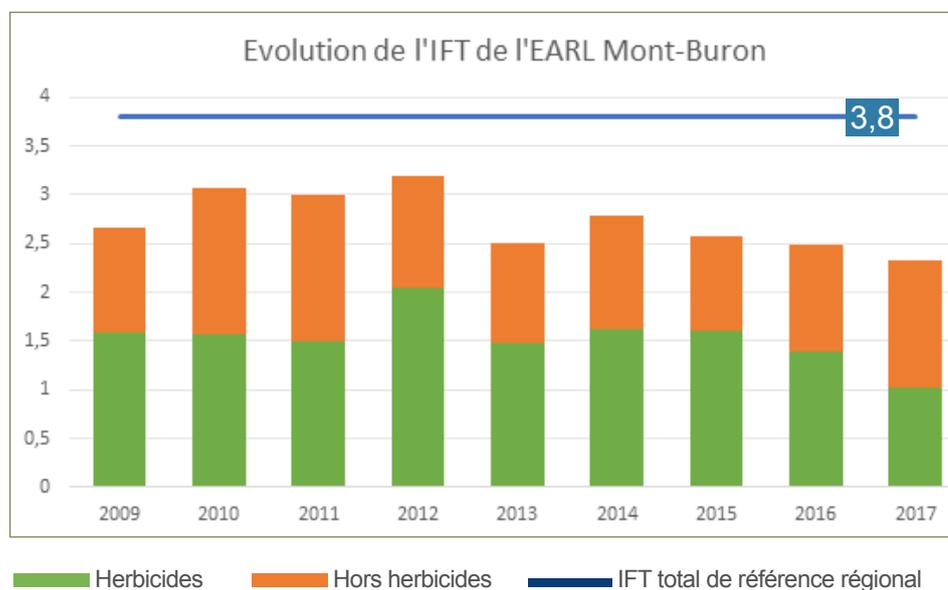
*aux parcelles, voir même localisées aux zones touchées par une mauvaise herbe. Les rattrapages sont réfléchis à la parcelle et il nous arrive de ne traiter que les bords de champs ou les ronds contre certaines adventices (liserons, graminées). Nous essayons d'avoir des rotations diversifiées qui permettent d'alterner les périodes d'implantation, de réaliser des faux semis.*

*Le choix variétal est également un levier très important à prendre à compte. Toutes nos cultures sont semées sans traitement de semences insecticides.*

*Au final, c'est moins de produit utilisé !*

#### Aujourd'hui, êtes-vous satisfait de votre système ?

*On peut toujours améliorer son système, pour faire au mieux. Sans compter qu'aucune année ne se ressemble, il faut en permanence s'adapter aux conditions climatiques. Et face à l'évolution de la réglementation, nous sommes de toute façon obligés de faire évoluer nos pratiques...*



## CONTACTS

Marine MASSON

Animatrice réseau DEPHY

☎ 04 73 44 45 80

m.masson@puy-de-dome.chambagri.fr

Équipe agronomie

☎ 04 73 44 45 95

agrocultures@puy-de-dome.chambagri.fr

# Agenda

## TRAVAIL DU SOL EN INTERCULTURE : être plus économe en herbicides

**Mardi 18 septembre à 13h30**  
GAEC DE FOUILHOUE  
Chez Pascal ROBILLON  
À Culhat



### Programme :

Travail superficiel du sol en interculture  
**Pratique du « faux-semis »** : intérêts et limites, facteurs clés de réussite

Présentation et démonstration de différents outils de travail du sol sur chaumes de blé déchaumés et non déchaumés :

- outils de déchaumage utilisés par les agriculteurs locaux : déchaumeur à disques indépendants, déchaumeur à dents, néo-déchaumeur, vibro-déchaumeur...
- herse de déchaumage + glyphomulch de la marque ECOMULCH

**i** Alban MIALON : 06 30 00 26 46

## Rencontre technique COMMENT AMÉNAGER ET GÉRER LES ZONES HUMIDES ? Abreuvement et franchissement

**Mercredi 26 septembre à 14h**  
Zone humide de Crespy-Greloux  
À Bagnols, lieu-dit Crespy  
RDV sur l'exploitation  
de M. et Mme LADEVIE

### Programme :

- Présentation du mode de gestion de la zone humide
- Présentation des aménagements en bords de cours d'eau et de leur intérêt
- Aides financières associées à l'installation de ces systèmes

**i** Romain GUILLORET : 06 42 41 38 39

## L'HERBE DE NOS MONTAGNES

**Jeudi 27 septembre à 11h**  
INRA - Herbipôle  
À Marcenat (15)

Table ronde sur le thème de : "L'herbe, demain..."

### Ateliers interactifs

Démonstrations de matériels et du travail de chiens de troupeau.

**i** Territoire Dômes Hautes Combrailles

## Démonstrations : MATÉRIEL D'ÉPANDAGE ET DE COMPOSTAGE

**Mercredi 10 octobre à 13h30**  
GAEC BESSON  
À Tauves, lieu-dit La Chaille

### Programme :

- Composition, valeur et valorisation des engrais de ferme (CA63)
- Démonstration d'un retournement d'andain par le composteur de la FDCUMA : présentation du principe et des intérêts du système.
- Démonstration de matériels d'épandage équipés d'outils de précision (enfouisseurs, DPA, table d'épandage, volets de bordure, etc). Interventions des marques et d'étudiants de Vetagro Sup ayant réalisés des tests sur les machines.

**i** Romain GUILLORET : 06 42 41 38 39

## CONCOURS & FOIRES

- 04 & 05 août | Fourmofolies | Ambert
- 05 août | Concours St Nectaire | Bagnols
- 1<sup>er</sup> sept. | Salers | St-Genès-Champespe
- 08 sept. | Open Génisses | Gelles
- 22 sept. | Charolais | Pontaumur
- 23 sept. | Foire Bio | St Gervais

Contacts : Territoires

## À noter dès à présent

**ATELIERS  
TECH&BIO**  
Grandes  
cultures :  
techniques  
et filières



**Jeudi 18 octobre à 9h**  
À Saint-Saturnin  
Chez J-M CELLIER-COURTIL

Les Ateliers Tech&Bio ont pour objectif de vous aider à améliorer vos pratiques et à sécuriser vos projets en lien avec l'agriculture biologique, qu'ils soient déjà engagés ou encore en réflexion.

**Programme :** gestion de la fertilité et des adventices, commercialisation, résultats d'essais... Plus d'informations dans les prochains journaux.

**i** Pierre MASSOT : 04 73 44 43 41

**Vous avez un projet  
bâtiment : construction  
ou modernisation ?**

**Ne manquez pas les  
PORTES OUVERTES  
BÂTIMENTS**

**Mardi 27 novembre, mardi 4  
et mercredi 5 décembre**  
sur le territoire Dômes  
Hautes Combrailles

**i** Territoire DHC 04 73 65 92 69

Retrouvez tous les événements sur  
[puydedome.chambre-agriculture.fr](http://puydedome.chambre-agriculture.fr)

**i** [communication@puy-de-dome.chambagri.fr](mailto:communication@puy-de-dome.chambagri.fr)

## AGRONOMIE

### ● Conduire une structure collective de méthanisation agricole

23 août, 27 septembre et 04 octobre 2018  
au Breuil/Couze et Pomeys (69)

**i** Equipe agronomie | 04 73 44 45 95

## DIVERSIFICATION

### ● Gérer sa trésorerie en phase d'installation - 2 sessions

04 septembre 2018 à Aubière  
18 septembre 2018 à Aubière

### ● Les clés pour réussir mon installation en circuits courts

06, 21 septembre et 02 octobre 2018 à Aubière

### ● Hygiène de base atelier viande et dérivés - Niveau 1

24 et 25 septembre 2018 à Aubière

### ● Je comprends et décide avec ma comptabilité

25 septembre et 04 octobre 2018 à Aubière

### ● Ma société, un choix réfléchi

27 et 28 septembre 2018 à Aubière

**i** Equipe Diversification | 04 73 44 45 52

## Réunions terrain | CARTOGRAPHIE DES POINTS D'EAU

La DDT projette d'établir une carte des points d'eau, d'ici fin 2018. Des réunions de travail sont organisées à 8h30 devant les mairies

**i** Amaud MULLIÉ : 04 73 44 45 76

Dates et lieux de RV		Zone concernée
03/09	Egliseneuve-près-Billom	Billom, Egliseneuve-près-Billom, Glaine-Montaigue, Reignat.
04/09	Bouzel	Bouzel, Chas, Espirat, Moissat, Vassel, Vertaizon.
10/09	St Georges es-Allier	Busséol, Coudes, Laps, Les Martres-de-Veyre, Mirefleurs, Montpeyroux, Parent, Pérignat-sur-Allier, Pignols, La Roche-Noire, St Babel, St-Georges-es-Allier, St-Julien-de-Coppel, St-Maurice, St-Yvoine, Sauvagnat-Ste-Marthe, Vic-le-Comte, Yronde-et-Buron.
11/09	Le Cendre	Aubière, Le Cendre, Cournon, Orcet, Pérignat-les-Sarliève, La Roche-lanche, Romagnat.
1 <sup>er</sup> /10	Authezat	Authezat, Chanonat, Corent, Le Crest, Plauzat, St-Amant-Tallende, St-Sandoux, St-Saturin, La Sauvetat, Tallende, Veyre-Monton.
2/10	Montaigut-le-Blanc	Chadeleuf, Champeix, Chidrac, Clémensat, Ludesse, Meilhaud, Montaigut-le-Blanc, Neschers, Pardines, St-Cirgues-sur-Couze, St-Floret, St-Vincent.

## SIÈGE

11 allée Pierre de Fermat - BP 70007  
63171 AUBIÈRE Cedex  
Tél. : 04 73 44 45 46  
Fax : 04 73 44 45 50  
contact@puy-de-dome.chambagri.fr

## HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi  
8h30-12h30 - 13h30-17h

## TERRITOIRES

**Artense Cézallier-Sancy**  
CADAR - Route des Fraux  
63610 Besse  
Tél. : 04 73 79 58 72  
acs@puy-de-dome.chambagri.fr

**Combrailles**  
Rue Jean-Claude Beaujard  
63390 St-Gervais  
Tél. : 04 73 85 82 43  
comb@puy-de-dome.chambagri.fr

**Dômes Hautes Combrailles**  
Route du Mont-Dore  
63210 Rochefort-Montagne  
Tél. : 04 73 65 92 69  
dhc@puy-de-dome.chambagri.fr

**Limagnes**  
11 allée Pierre de Fermat  
63170 Aubière  
Tél. : 04 73 44 45 69  
lim@puy-de-dome.chambagri.fr

**Permanence au Breuil-sur-Couze**  
**Le jeudi matin**  
Lycée St-Joseph  
63340 Le Breuil-sur-Couze  
Tél. : 04 73 71 62 15

**Dore Livradois-Forez**  
19 av. de Lyon  
63600 Ambert  
Tél. : 04 73 82 09 74  
dlf@puy-de-dome.chambagri.fr

**Permanence à Thiers**  
**Le lundi**  
Place de l'Europe  
63300 Thiers  
Tél. : 04 73 80 10 06

**Comité de Rédaction :**  
Philippe BOYER, Daniel CONDAT, Daniel MONTAGNON  
et Claude VOISIN (élu Chambre d'agriculture)  
Annick FORESTIER et Camille TOROSSIAN  
(service communication)  
communication@puy-de-dome.chambagri.fr

**Directeur de publication :** Claude VOISIN

**Conception et rédaction :** Chambre d'agriculture 63  
Juillet 2018

**Crédit photos :** CA63 - P. Soissons  
Flaticon

**Impression :** Imprimerie Porcu - Cournon (63)  
Papier 100 % recyclé

ISSN : 2270-6321